



## LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

Les LAM accueillent des personnes majeures, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et/ou chroniques irréversibles, séquellaires ou handicapantes, pouvant générer une perte d'autonomie. Ils permettent à ces personnes de recevoir, en l'absence de domicile et dans l'impossibilité de prise en charge adaptée dans des structures de droit commun, des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adapté.

### MISSIONS :

- Proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés et participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies ;
- Apporter une aide à la vie quotidienne adaptée ;
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies ;
- Élaborer avec la personne un projet de vie et le mettre en œuvre.

### IMPLANTATION :

Saint-Vallier (au sein des locaux du CH Jean BOUVERI)

### CAPACITÉ :

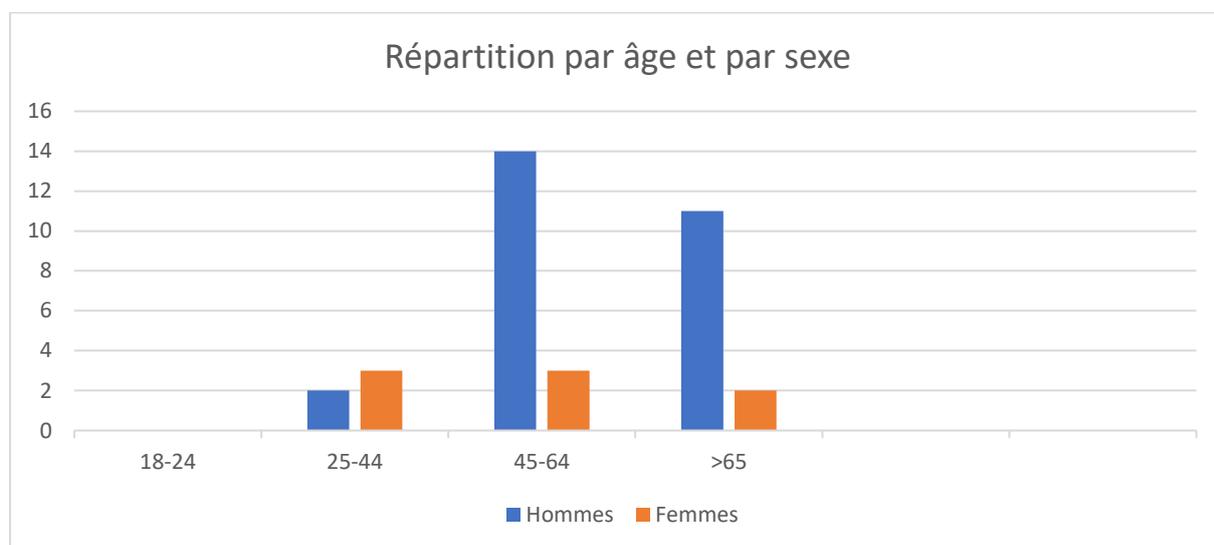
20 lits

### FINANCEMENT :

ARS Bourgogne-Franche-Comté

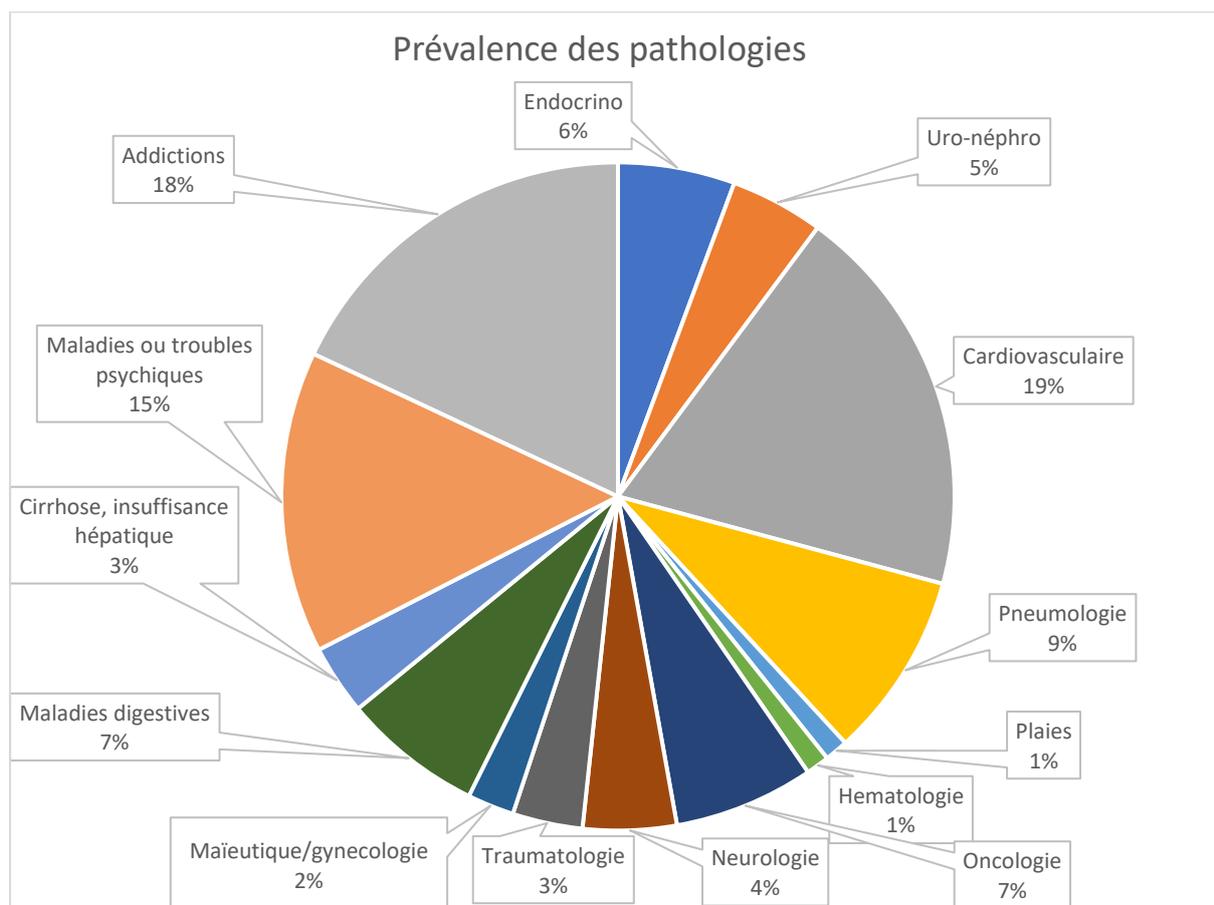
## Données quantitatives

### Répartition par sexe et par âge :



Au cours de l'année 2024, les LAM ont accueilli 27 hommes et 8 femmes. La majorité des hommes se situe dans la tranche d'âge 45-64 ans.

## Pathologies prises en charge :



Le public que nous accompagnons au sein de notre établissement est atteint de polyopathologies. Ce graphique permet de mettre en lumière la diversité des pathologies prises en soin par l'ensemble des professionnels des Lits d'Accueils Médicalisés. Les maladies cardiovasculaires sont les pathologies prépondérantes des personnes accompagnées, suivies par les addictions et les troubles psychiques. Ces 2 premières pathologies sont souvent associées car les produits liés aux addictions sont pour la plupart des facteurs favorisant l'apparition des maladies cardio-vasculaires.

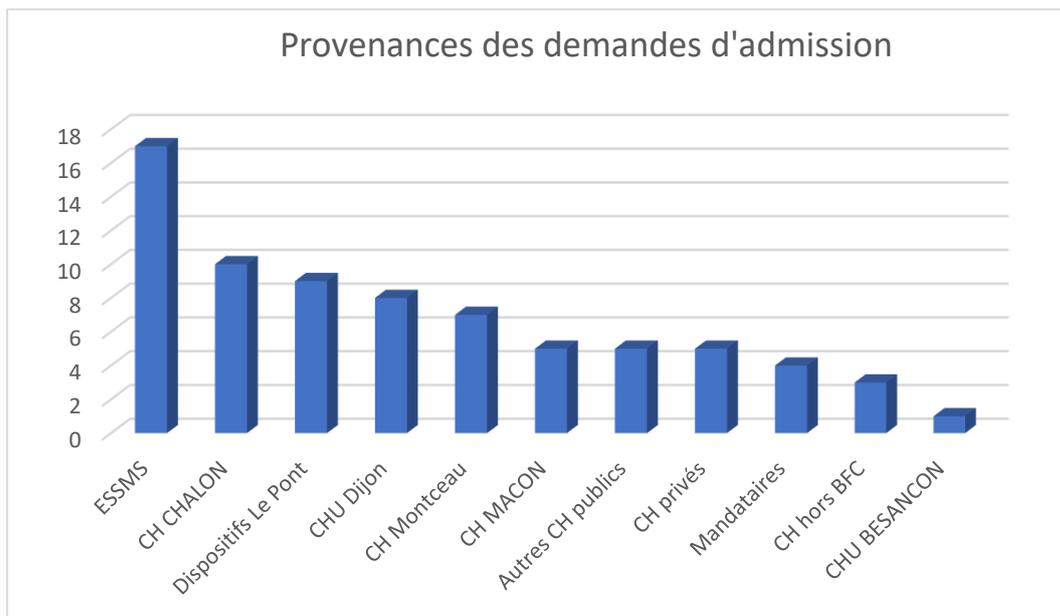
**Le taux d'occupation moyen du dispositif LAM est de 101 % pour une capacité d'accueil de 20 places.** Ce pourcentage est le résultat de situations de suroccupation que nous avons connues à certains moments de l'année, en effet nous avons été amenés à accueillir des couples où les 2 personnes nécessitaient notre accompagnement. Nous proposons aux couples la possibilité de vivre dans une même chambre ou d'avoir chacun la leur. Dans le cas du choix d'une chambre commune, une 2<sup>ème</sup> chambre est réservée pour la 2<sup>ème</sup> personne. Il est arrivé que lors de situations de demande d'accueil urgent dans le contexte de l'attente de sortie définitive prochaine d'une personne, nous ayons sollicités l'autorisation au couple d'utiliser temporairement leur 2<sup>ème</sup> chambre temporairement dans l'attente de la libération d'une chambre.

**La durée moyenne de séjour** sur le dispositif LAM est de 14,50 mois sur les 35 personnes accueillies. Cette durée de présence peut sembler longue mais elle n'est pas représentative de la réalité car des personnes peuvent être présentes depuis plus de 3 ans quand d'autres quittent le dispositif rapidement à leur demande ou à la suite de leur décès.

### Demandes d'admission :

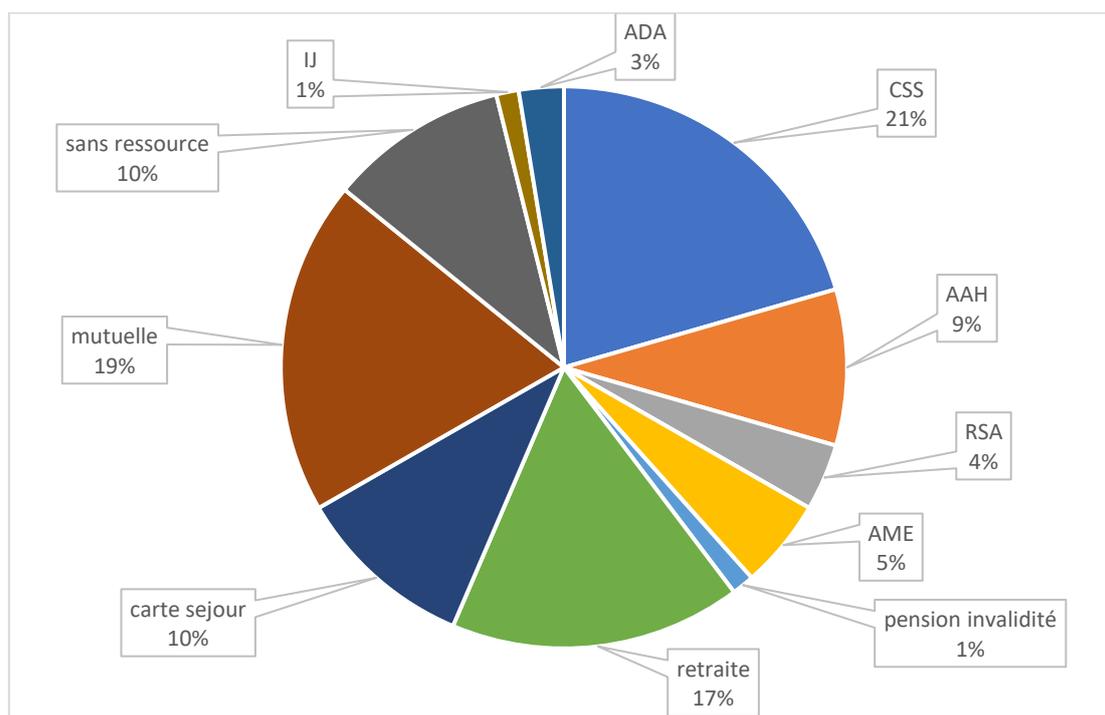
- 74 dossiers de demandes d'admission (LAM / LHSS) nous ont été adressés sur l'année 2024 ;
- 23 dossiers ont été placés en liste d'attente car l'établissement était complet avec des propositions d'autres orientations si situation présentant un caractère d'urgence ;
- 13 dossiers refusés car mauvaise orientation (absence de problématique sociale) ;
- 11 dossiers refusés car absence de soins ;
- 3 dossiers hors secteur géographique ;
- 8 dossiers non étudiés en commission (dossier incomplet, décès ou refus de la personne) ;
- 15 entrées ont été faites sur les LAM.

### Services orienteurs :



Les demandes émanent en 1<sup>er</sup> lieu d'autres établissements médico-sociaux de la région, puis du CH William Morey de Chalon-sur-Saône et des dispositifs de notre association. Comme l'année dernière, d'un point de vue géographique, les demandes proviennent en général d'établissements situés sur le territoire de l'ancienne région Bourgogne.

## Mise en place des ressources, ouvertures et/ou renouvellement de droits pour les personnes accueillies sur l'année 2024 :



### Légende

AAH : Allocation Adulte Handicapée

RSA : Revenu de Solidarité Active

CSS : Complémentaire Santé Solidaire

AME : Aide Médicale de l'Etat

IJ : Indemnité Journalière

ADA : Allocation Demandeur d'Asile

Le travail d'accompagnement social réalisé au sein de notre structure est excessivement varié et consiste surtout à l'ouverture, à la récupération, au maintien et aux renouvellements de droits. Le suivi social et administratif s'inscrit dans un accompagnement global de la prise en charge de la situation du résident.

**Protection sociale** : les démarches de demande de d'ouverture de droit à l'assurance maladie (Puma), CPAM, à la couverture santé solidaire ainsi que les renouvellements d'affiliation mutuelle, de demande d'Aide Médicale d'État concernent près de la moitié des démarches auprès des personnes.

**Dossier MDPH** : **1 personne sur dix** connaît une problématique liée au handicap. Leur situation sociale, somatique et ou psychique est un frein à leurs accès aux droits. Les éducatrices spécialisées de notre établissement ont accompagné les résidents dans le dépôt de dossier auprès de la MDPH :

- Demande d'attribution allocation adulte handicapé ;
- Demande de prestation de compensation de handicap ;
- Renouvellement de dossier pour demande de reconnaissance travailleur handicapé ;
- Demande de carte mobilité inclusion.

Le léger vieillissement de la population accompagnée aux LAM a nécessité une aide dans la création et le dépôt de demande de pension de retraite ou d'allocation de solidarité aux personnes âgées.

Il est à signaler l'importance de l'accompagnement au droit de posséder un compte bancaire pour les personnes accueillies. L'ouverture de droits sociaux avec perception d'allocations nécessite un accès à un compte bancaire. L'accompagnement des demandes de droits est donc très souvent couplé à des demandes d'ouverture de compte pouvant nécessiter quelquefois une demande auprès de la banque de France d'attribution d'un établissement bancaire pour exercer ce droit d'accès.

Nous pouvons également mettre en exergue l'importance de faire et de suivre les déclarations de ressources auprès du service des impôts des particuliers. L'avis d'impôt est un document nécessaire à la finalisation de bon nombre de démarches.

Nous pouvons pareillement mettre en exergue la difficulté pour certains résidents d'avoir accès aux démarches administratives du fait que les actions doivent être réalisées par internet. Pour beaucoup cela est une entrave et nécessite des accompagnements récurrents sur les lieux des différentes administrations.

### **Situation à la sortie :**

Sur l'année 2024, 18 résidents ont quitté l'établissement :

- 4 résidents sont partis de manière volontaire pour regagner leur ancien logement ou la rue ;
- 3 résidents sont partis en maison de retraite ou résidence senior ;
- 2 résidents sont partis pour rapprochement géographique, l'un sur les LHSS Mâcon et l'autre au sein du service des soins palliatifs du CH Mâcon ;
- 1 résident a été expulsé pour non-respect du règlement intérieur à plusieurs reprises ;
- 8 personnes sont décédées.

Le nombre de décès est plus élevé en 2024 que les années précédentes ; ce fait possède une origine multi factorielle, les personnes atteintes de pathologies chroniques depuis de nombreuses années, notre moyenne d'âge étant de 56 ans, une difficulté d'accès aux soins en situation de précarité notamment pour les pathologies cancéreuses peuvent expliquer cette hausse. En 2024, nous avons pu nous appuyer sur l'expertise du service de soins palliatifs du CH Montceau pour nous accompagner sur l'ajustement des soins ainsi que sur le questionnement éthique.

## **Données qualitatives**

### **Faits marquants / activités spécifiques :**

L'importance de la participation des personnes accueillies, de la prise en compte de leur avis a été un des éléments travaillés en 2024. Afin de recueillir la parole des usagers, nous avons mis en place une réunion mensuelle de communication avec les résidents volontaires afin d'échanger sur leur vie au sein de l'établissement, les activités, sorties dans le but d'améliorer nos accompagnements. L'objectif à terme est de pouvoir avoir une instance CVS au sein de l'établissement.

Dans la continuité de cette démarche de communication entre les professionnels et les personnes accompagnées, un accent a été mis sur les activités et les sorties extérieures. L'objectif premier est de créer du lien social en interne et favoriser un accès à la culture et aux loisirs. Nous nous appuyons sur les ressources de notre territoire, en ayant une carte d'abonnement et en réalisant des visites régulières à la médiathèque de Montceau les Mines pour l'emprunt d'ouvrage et de jeux de société. Des sorties cinéma ont eu lieu au Creusot, des accompagnements à des spectacles à l'Embarcadère, salle de spectacle de Montceau-les-Mines.

À la suite des échanges lors des réunions de communication avec les résidents, où toutes les activités autour de la cuisine sont plébiscitées par les résidents, chaque semaine des activités de confection de plats, desserts ou soupe sont organisés en suivant les saisons. L'amélioration du petit déjeuner du dimanche avec mise en place d'un croissant pour l'ensemble des résidents, cuit sur place sous la surveillance de résidents.

Pour faciliter l'accès aux soins et réduire les coûts de transports, l'équipe soignante accompagne régulièrement des résidents en consultation extérieure. Jusqu'à présent, la possibilité d'accompagnement des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) était quasiment impossible en interne et nous obligeait à recourir à des prestataires extérieurs.

Cet accompagnement a été amélioré en 2024 grâce à l'échange avec un autre dispositif de l'association d'un de nos véhicules de service ordinaire contre un véhicule adapté PMR ; ce véhicule adapté permet à la personne de monter sans avoir à sortir de son fauteuil roulant. Cela a permis aussi à ces personnes de participer à des sorties comme les autres résidents facilitant notre démarche inclusive.

### **Actions partenariales :**

- CSAPA
- IFSI et IFAS (accueil des étudiants)
- EAPS Sanvignes (visite chiens visiteurs)
- Mairies de Montceau-les-Mines et Saint-Vallier
- CH Jean BOUVERI
- HAD Nord Saône-et-Loire
- CPAM 71
- CAF 71
- EPSM71 avec le CMP Montceau
- SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS
- BENEVOLES RESF/LDH
- EMMAUS

### **Difficultés repérées :**

Les difficultés de notre territoire concernant l'accès aux médecins spécialistes est resté une réalité en 2024 avec des délais de prise en charge de plus en plus longues. Sur certaines spécialités comme les soins dentaires, l'attente peut être de plusieurs mois avant le 1<sup>er</sup> rendez-vous.

La difficulté de recrutement d'un psychologue au sein de l'établissement et de l'accès aux soins du secteur de la psychiatrie restent des soucis majeurs pour l'accompagnement de la santé mentale des résidents accueillies.

Concernant l'accompagnement social, comme précisé plus haut, la généralisation de la virtualisation des démarches administratives est devenue une difficulté pour les personnes accompagnées. Cet illectronisme touche particulièrement le public accueilli, ces démarches nécessitent d'avoir au minimum un smartphone avec un abonnement internet, d'avoir une boîte mail pour le suivi des demandes. Le manque de ressources financières, les capacités cognitives réduites et le manque de connaissances de ces outils sont des facteurs favorisant cet illectronisme et alourdit l'accompagnement social et éducatif

### **Plaintes et réclamations :**

Il n'y a pas eu de plainte sur l'année 2024, la mise en place de la réunion d'échange mensuelle a sans doute aidé à cet état de fait dans le sens où chaque mois les résidents peuvent faire remonter les difficultés qu'ils ont pu rencontrer au sein de l'établissement.

À noter que pour l'année 2025, un registre officiel de dépôt de réclamations va être mis en place ainsi qu'une procédure de suivi de celles-ci. Les informations concernant cette procédure seront fournies dans le règlement intérieur et lors des réunions de communication.

### **Événements indésirables et évènements indésirables graves :**

Pas d'évènement indésirables.

### Bilan des perspectives 2024 :

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment est toujours la solution privilégiée pour résoudre la problématique de vétusté du bâtiment. La finalisation du budget est en cours avec une réflexion autour de la réduction des coûts de construction, des visites d'autres établissements sont aussi en cours pour avoir des éléments précis de réflexion, un terrain serait disponible sur la commune de Montceau-les-Mines.

La formation RDRA a débuté au sein de l'établissement avec un 1<sup>er</sup> groupe de professionnels en novembre 2024 et va se poursuivre sur 2025 afin de pouvoir poser des jalons et maintenir cet accompagnement à la réduction des risques au sein de l'établissement.

Notre établissement a commencé à travailler sa prochaine évaluation externe prévue en avril 2025. Nous avons bénéficié de l'expertise de la directrice qualité de l'association qui a pris ses fonctions au début du dernier trimestre 2024.

### Perspectives 2025 :

Afin de favoriser l'accès à la culture et dans un projet plus global de l'accompagnement à l'amélioration de la santé mentale de la personne accompagnée, un projet d'art thérapie devrait débuter au 2<sup>ème</sup> semestre 2025. Ce projet rentrera dans le cadre de la prise en soin de la santé mentale par l'accès à l'art thérapie. L'idée étant de permettre aux résidents d'exprimer leur ressenti autour de la notion polysémique du "seuil" et de l'appropriation d'un lieu de vie et par extension se réapproprier sa vie et son corps ; une restitution publique est prévue dont la forme n'est pas encore totalement définie notamment au niveau du choix du lieu de restitution. Les arts thérapeutes sont venus rencontrer les résidents pour échanger autour de leurs attentes et de leurs envies. L'accueil a été favorable cependant il apparaît que faire passer le seuil de leur chambre par les résidents semble difficile et l'idée d'une restitution en interne risque d'être impossible.

Cette difficulté à ouvrir sa porte remet en cause la possible organisation de portes ouvertes qui avait été émise lors d'une commission santé. De plus la vétusté du bâtiment semble rendre notre établissement peu adapté à ce genre de manifestations.

L'établissement est impliqué dans la volonté de l'association de faire une journée du prendre "soin" accessible aux usagers, professionnels et partenaires autour des thématiques de l'alimentation, de l'activité physique adaptée, les soins de supports (art thérapie, médiation animale...). Il s'agirait de présenter différentes activités mise en place sur certains sites. Notre établissement bénéficiant d'une professeure d'activité physique adaptée, celle-ci proposerait une séance d'éveil musculaire aux personnes présentes. Le programme de cette journée est en cours d'élaboration.

## LEXIQUE

<b>ARS :</b>	Agence Régionale de Santé
<b>BFC :</b>	Bourgogne Franche Comte
<b>CAF :</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CH :</b>	Centre Hospitalier
<b>CMP :</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CHU :</b>	Centre Hospitalier Universitaire
<b>CPAM :</b>	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
<b>CSAPA :</b>	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
<b>CVS :</b>	Conseil de Vie Sociale
<b>EAPS :</b>	Etablissements d'Activités Physiques ou Sportives
<b>EPSM :</b>	Etablissements Psychosociaux Médicalisés
<b>ESSMS :</b>	Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
<b>HAD</b>	Hospitalisation à Domicile
<b>IFAS :</b>	Institut de Formation Aides-Soignants
<b>IFSI :</b>	Institut de Formation en Soins Infirmier
<b>LAM :</b>	Lits d'Accueil Médicalisés
<b>LDH :</b>	Ligue des Droits de l'Homme
<b>LHSS :</b>	Lits Halte Soins Santé
<b>MDPH :</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<b>RDRA :</b>	Réduction des Risques Alcool
<b>RESF :</b>	Réseau d'Education Sans Frontières